



You have downloaded a document from
RE-BUŚ
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Quelques considerations sur l'alternance des cas genitif/accusatif des noms discrets en polonais

Author: Wiesław Banyś

Citation style: Banyś Wiesław. (1995). Quelques considerations sur l'alternance des cas genitif/accusatif des noms discrets en polonais. "Neophilologica" (T. 11 (1995), s. 134-142).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersYTET ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

Wiesław Banyś
Université de Silésie
Katowice

Quelques considérations sur l'alternance des cas génitif/accusatif des noms discrets en polonais

Lorsqu'on parle des cas dans les langues, il est impossible de faire abstraction des débats continuels entre les localistes, les anti-localistes et les demi-localistes. C'est cette dernière option, issue d'une tentative de rendre compte de l'ablatif, de l'instrumental et du locatif de l'indo-européen (cf. p.ex. Hjelmslev, 1935: 55—62) qui semble avoir la prépondérance dans les recherches contemporaines sur les cas des chercheurs polonais.

Ainsi, p.ex. Laskowski (1972, 1984) distingue, après Kuryłowicz (1949) (cf. aussi Heinz, 1965) et les demi-localistes, les cas grammaticaux et les cas concrets (v. le concept de topique chez Ahrens (1852) et Holzweissig (1877)). Les cas grammaticaux, ce sont les cas dont la fonction primaire est une fonction syntaxique et les cas concrets, ce sont les cas dont la fonction première est une fonction nominative.

La fonction syntaxique est une fonction intratextuelle et le morphème de cas n'est qu'un indice de la relation syntaxique entre les termes sans qu'il ait une signification, une fonction nominative.

La fonction nominative est une fonction extratextuelle et le morphème de cas est un indice de la relation sémantique entre le terme et la réalité et possède ainsi une signification.

Naturellement, d'une manière secondaire, les cas syntaxiques peuvent avoir, dans cette vision des choses, dans certains de leurs emplois qui sont déterminés par le contexte et la co-situation, une fonction nominative et, inversement, les cas concrets peuvent avoir une fonction syntaxique.

Le nominatif, le génitif, l'accusatif (le datif chez Ahrens (1852) en fait aussi partie) sont d'ordinaire conçus comme cas grammaticaux et les cas restants appartiennent aux cas concrets (cf. p.ex. Kuryłowicz, 1949).

La question qu'on va se poser dans nos considérations, beaucoup plus modeste, est de savoir comment on pourrait reformuler les affirmations de Kuryłowicz du point de vue d'une vision prototypique des éléments entrant dans l'explication du fonctionnement de certaines oppositions casuelles et, en particulier, comment, de ce point de vue, on pourrait traiter l'alternance des cas "syntactiques" accusatif/génitif, lorsqu'ils représentent des termes concrets discrets.

Parmi les exemples polonais qui paraissent pertinents dans le contexte de notre discussion, on peut compter p.ex. les phrases suivantes.

- (1) *Daj mi młotek* [acc.]
(donne-moi le/un marteau)
- (2) *Daj mi młotka* [gén.]
(donne-moi un/le marteau)
- (3) *Daj mi nóż* [acc.]
(donne-moi le/un couteau)
- (4) *Daj mi noża* [gén.]
(donne-moi un/le couteau)
- (5) *Daj mi poduszkę* [acc.]
(donne-moi le/un oreiller)
- (6) *Daj mi poduszki* [gén.]
(donne-moi un/le oreiller)
- (7) *Daj mi krzesło* [acc.]
(donne-moi la/une chaise)
- (8) *Daj mi krzesła* [gén.]
(donne-moi une/la chaise)
- (9) *Daj mi samochód* [acc.]
(donne [*?passe]-moi la/une voiture)
- (10) *Daj mi samochodu* [gén.]
(donne [*?passe]-moi une/la voiture)
- (11) *Daj mi łódź* [acc.]
(donne [*?passe]-moi la/une embarcation)
- (12) *Daj mi łodzi* [gén.]
(donne [*?passe]-moi une/la embarcation)
- (13) *Daj *mi papieros*
(donne-moi la/une cigarette)

(si cela se disait en polonais, cela aurait sans doute l'interprétation préférée d'une cigarette déterminée: cela ne se dit pas parce que *papieros* est la forme du nominatif et l'accusatif de *papieros* est identique avec le génitif)

- (14) *Daj mi papierosa* [acc. = gén.]
(donne-moi une/la cigarette)

- (15) *Daj mi *pilot* [do telewizora]
(*donne-moi la/une télécommande*)

(si cela se disait en polonais, cela aurait sans doute l'interprétation préférée d'une télécommande déterminée, puisqu'en général il n'y a qu'une seule télécommande qui puisse faire marcher un appareil donnée et l'on sait en général ce que l'on veut faire marcher, et s'il y en avait une qui puisse faire marcher tous les appareils à télécommande, on aurait d'autant plus une interprétation définie; l'interprétation "indéfinie" de *télécommande* serait toutefois possible, si l'on ne voulait pas faire avec la télécommande les opérations pour lesquelles elle a été conçue)

- (16) *Daj mi pilota* [acc. = gén.]
(*donne-moi la/une télécommande*)
(cf. les remarques ci-dessus)
- (17) *Otwórz okno* [acc.]
(*ouvre la/une fenêtre*)
- (18) *Otwórz okna* [gén.]
(*ouvre une/la fenêtre*)
- (19) *Uchyl okno* [gén.]
(*entrouvre une/la fenêtre*)
- (20) *Popraw włosy* [acc.]
(*arrange tes cheveux*)
- (21) *Popraw włosów* [gén.]
(*arrange un peu tes cheveux*)
- (22) *Zakasać rękawy* [acc.]
(*retrousser ses manches*)
- (23) *Zakasać rękawów* [gén.]
(*retrousser un peu ses manches*)
- (24) *Położyłem chleb* [acc.] *na stole*
(*j'ai mis le pain sur la table*)
- (25) *Położyłem chleba* [gén.] *na stole*
(*j'ai mis du pain sur la table*)
- (26) *Dolewać mleko* [acc.] *do kawy*
(*ajouter le lait au café*)
- (27) *Dolewać mleka* [gén.] *do kawy*
(*ajouter du lait au café*).

La première tranche d'exemples est celle où se trouvent les exemples qui représentent l'opposition dont on traite. La deuxième n'est là que pour nous permettre une meilleure conceptualisation de la chose, à la manière dont nous la verrions.

On dirait que la première opposition qui se pose, c'est celle entre objets discrets ("dénombrables") et ceux qui ne le sont pas: objets indiscrets (indénombrables), bien qu'il y ait toujours possibilité de trouver un champ intermédiaire avec les opérations mentales et linguistiques menant à la notion et la catégorie de collectif (p.ex. *foule, cohue, police, feuillage*, etc.). Tout type d'objet est susceptible d'une détermination (définie, indéfinie) et d'une quantification (dont le nombre) (*un, deux, plusieurs*).

Avec cette distinction sont liées, paraît-il, différentes prototypicalités.

On dirait que ce qui est prototypique pour les objets discrets, c'est la détermination définie, le fait qu'un objet donné a été conçu comme discret étant fonction du fait que l'on a pu tout d'abord le concevoir comme discernable d'autres objets, l'indiquer et le traiter comme pouvant fonctionner linguistiquement comme *indice*, une sorte d'embrayeur.

D'autre part, ce qui est prototypique pour les objets indiscrets, c'est la détermination indéfinie, le fait qu'un objet donné a été conçu comme indiscret étant fonction du fait que l'on n'a pas pu, pour une raison ou une autre, le concevoir comme discernable d'autres objets, l'indiquer et le traiter comme pouvant fonctionner linguistiquement comme *indice*, une sorte d'embrayeur (cela est reflété en français p.ex., chose communément connue, par un comportement identique sous la négation des objets discrets indéfinis et des objets indiscrets: *Jean a une montre/Jean mange du pain vs Jean n'a pas de montre/Jean ne mange pas de pain* par rapport à *Jean a le livre/Jean n'a pas le livre*, mais pas en polonais p.ex. où le génitif règne dans les phrases négatives aussi bien par rapport aux objets discrets définis, indéfinis que ceux qui sont indiscrets: cf. p.ex. *Jan ma [wreszczie swój] zegarek [= Jan odnalazł wreszczie swój zegarek], Jan ma (jakiś) zegarek)/Jan ma (trochę) chleba vs Jan nie ma zegarka, Jan nie ma chleba*).

Avec la détermination définie va de pair, prototypiquement, la quantification "définie" (dont le nombre) (*un, deux...*), le discret étant de par sa nature dénombrable (cf. aussi Langacker, 1987); mais cf. aussi Danon-Boileau, 1993). Avec la détermination indéfinie va de pair, prototypiquement, la quantification "indéfinie" (*un peu, beaucoup...*), l'indiscret étant de par sa nature non dénombrable.

La prototypicalité du discret, composée de détermination et quantification définies, entraîne une autre: celle de considérer le discret en sa totalité, comme objet autonome, à part entière.

La prototypicalité de l'indiscret, composée de détermination et quantification indéfinies, entraîne une autre, converse par rapport à la précédente: à savoir, celle de ne pas considérer l'indiscret comme pouvant constituer un objet à part entière.

Le fait de considérer quelque chose comme un objet à part entière est déterminé par notre perception et notre expérience "psycho-motrice" des manipulations avec les matières données.

On remarque bien que les caractéristiques prototypiques du discret en font un élément privilégié parmi les représentants véritables, argumentaux, de l'actance et celles du non-discret, de l'indénombrable, en font un élément privilégié parmi les représentants non véritables, donc prédicatifs, de l'actance, en en faisant d'ailleurs, dans certaines langues, p.ex. l'esquimeau, un élément proprement verbal.

Elles sont à lier avec d'autres caractéristiques qui en résultent, à savoir, p.ex. la thémativité, qui est prototypique dans le cas d'un déterminé défini et l'humanité, qui est sans doute prototypique pour la discernabilité, la qualification, pas forcément très développée, du terme, qui est l'un des éléments opérants de la détermination définie (cf. à cet égard p.ex. Launey, 1989; Lazard, 1991; Danon-Boileau, 1993; Lemaréchal, 1992; Banyś, 1981).

Conférez à cet égard p.ex. les phrases du type:

Jan jest podobny do malpy
Jan jest malpopodobny
Jan jest podobny do tej malpy z cyrku
*Jan jest *cyrkomalpopodobny*
Jaś je ciastko
Jaś jest ciastkojedzący
Jaś je ciastko Ani
*Jaś jest *Aniaciastkojedzący.*

En polonais, l'accusatif et le nominatif seraient les cas qui, prototypiquement, pourraient, *ceteris paribus*, être considérés, dans le cas où ils représentent des objets concrets et non pas abstraits, comme ceux qui reflètent la totalité de l'objet et le génitif comme celui qui reflète le caractère "partiel" de l'objet (aussi bien dans le sens 'partie de' que dans le sens 'partitif', donc indéterminé).

Lorsqu'on emploie donc le génitif là où l'on s'attendrait à l'accusatif, il devrait véhiculer l'un des sens typiques ci-dessus, qui est fonction, dans les cas particuliers, du type d'objet et de sa télicité dont on parle, ainsi p.ex.:

- (25) est typique pour la détermination indéfinie & la quantification indéfinie, ainsi que le caractère "partie de",
 (24) pour la détermination définie et la quantification définie, ainsi que le caractère "totalité",
 (22) pour le caractère "totalité", ainsi que la détermination définie et la quantification définie,
 (23) pour le caractère "partie de", ainsi que la détermination indéfinie & la quantification indéfinie [l'ordre de prototypicalités étant fonction du type d'objet].

De même (20) et (21) et (17) et (18) (qui est plutôt familier) et (19) (dans (17) et (19) c'est la forme verbale qui est tout à fait différente et qui différencie "totalité" de "non-totalité").

Dans (1) — (16) la situation est plus complexe: suivant la nature de l'objet, il peut s'agir de l'opposition détermination définie & quantification définie vs détermination indéfinie & quantification indéfinie ainsi que de l'opposition "totalité" vs "non-totalité". Là où les objets sont compatibles avec le sens littéral du verbe, c'est avant tout la première paire d'oppositions qui entre en jeu (défini/indéfini), mais l'autre est aussi possible (totalité/partie).

Là où les objets ne sont pas compatibles avec le sens littéral du verbe, celui-ci, forcément, doit prendre un sens figuré, mais qui doit être compatible avec les oppositions fondamentales, dont celle de "totalité"/"non-totalité".

Ainsi, dans (1) vs (2), les trois paires d'oppositions jouent. En disant *daj mi nóz* [donne-moi le/un couteau] je présuppose, dans le cadre de la première opposition, que c'est un objet déterminé dans un contexte neutre, mais il peut cesser de l'être dans un contexte plus développé et invitant une indétermination: p.ex. *Daj mi nóz, a zrobię z nimi porządek* [donne-moi un/le couteau et j'y mettrai de l'ordre] où il y a ambiguïté quant à la détermination. En disant *daj mi noża* [donne-moi un/le couteau], je présuppose dans un contexte neutre que c'est un objet indéterminé — un couteau quelconque et le nombre n'est pas en fait pertinent.

Mais il peut apparaître, dans un contexte déterminé, la troisième opposition: là où le verbe *donner* ne veut plus dire 'passer'. Ce qu'il peut vouloir dire, c'est quelque chose qui soit compatible avec la troisième paire: "totalité"/"non-totalité". C'est p.ex. le sens de *offrir* et *prêter* qui peuvent apparaître: *offrir* voulant dire *donner pour toujours* est compatible, si l'on transpose l'espace en temps, ce qui est normal si l'on passe du littéral au figuré, avec la totalité du temps pour lequel on donne ce quelque chose et *prêter* voulant dire *donner, toujours mutatis mutandis, pour un certain temps (une partie du temps)* est compatible avec la non-totalité.

C'est la même chose dans le cas de (1) — (8).

Dans le cas de (9) — (12), ce n'est que la troisième opposition qui peut entrer en jeu, le verbe ne pouvant pas avoir le sens littéral, d'où le sens de 'offrir' vs 'prêter'.

Cette signification, cette opposition est pratiquement lisible dans le cas d'un certain type d'objets dont la fonctionnalité, la téléicité, est plus ou moins transparente.

Dans d'autres cas, du type de *Daj mi sygnety* [donne-moi la/une bague]/*Daj mi sygnety* [donne-moi une/la bague] p.ex., il faut essayer d'imaginer un contexte où *sygnety* au génitif aurait un sens — et là forcément, semble-t-il, le génitif exprimerait le fait que l'on a besoin d'une/de la bague pour d'autres fonctions

que celles pour lesquelles elle a été conçue (type MacGyver: *Donne-moi la bague: je vais neutraliser l'acide avec*).

Il semble aussi que la prototypicalité des oppositions soit fonction également de l'achèvement des actions désignées par le verbe, au moins dans certains cas. Ainsi p.ex. le fait que dans *pić* [*boire*, imperfectif par rapport à *wypić* qui est perfectif], *kupować* [*acheter*, imperfectif, par rapport à *kupić* qui est perfectif] l'action n'a pas été achevée, il n'est pas étonnant que ce n'est pas l'élément prototypique pour le type de matière impliquée qui apparaît à côté, à savoir: *kawy* [*café* au génitif] p.ex. pour un *massif*, mais celui qui ne l'est pas: *kawę* [*café* à l'accusatif]: d'où l'idée que ce qui est non-marqué en polonais, c'est le discret, puisque le champ de son application est plus vaste que celui d'un non-discret (cf. p.ex. à ce propos aussi Holvoet, à par.). Si l'action est achevée, c'est le prototypique qui apparaît: *napić się kawy* [*boire* <perfectif> *du café* {*café* au génitif}], *kupić mleka* [*acheter* <perfectif> *du lait* {*lait* au génitif}].

Mais dans ces cas-là, le non-prototypique peut apparaître aussi, p.ex., on peut dire aussi *Kupić mleko* [*acheter* <perfectif> *le lait* {*lait* à l'accusatif, le lait dont nous avons parlé ou la quantité dont nous avons parlé} et *wypić kawę* [*boire* <perfectif> *le café* {*café* à l'accusatif, puisque le préfixe *wy-* suggère que c'est la totalité de l'objet en question qui a été atteinte}].

Il semble naturel que, du point de vue présenté ici, les emplois des noms concrets au génitif dans les phrases affirmatives non elliptiques, n'étant pas des emplois prototypiques, doivent apporter un surplus de signification à la tournure dont ils font partie, les glissements du prototypique au non prototypique se payant d'habitude, pour ne pas dire toujours, par une motivation ou une autre de la déviation. Le plus naturel dans ce cas-là, c'est tirer cette motivation et son résultat de ce qui est typique pour les éléments qui, prototypiquement, sont exprimés à l'aide de l'autre tournure. Ainsi, les emplois de ce type où il y a glissement du type "discret" vers le type "non-discret", ou inversement, confèrent soit au nom soit au verbe la valeur prototypique du non discret, celle donc de caractère indéfini — non totalité/partiel, que ce soit du point de vue espace/substance que du point de vue temps. Cela s'effectue soit par l'influence de la valeur du génitif sur la valeur du nom (type (2) *Daj mi mlotka*) soit par l'influence de la valeur du génitif sur la valeur du nom, et, par son intermédiaire sur celle du verbe (type (10) *Daj mi samochodu*), ce qui dépend, comme nous l'avons vu, des caractéristiques du référent du nom lui-même. L'autre sens des influences est naturellement aussi possible, ce qu'on voit p.ex. dans les tournures où apparaît un nom discret à l'accusatif qui dépend d'un verbe impliquant l'un des sens prototypiques du non discret (type p.ex. (19) *Jan uchylił okna* ou *Jan nadgolil brodę* ou *brody* (*Jean s'est rasé une partie de sa barbe* ou *partiellement sa barbe*), le génitif étant aussi, par redondance sémantique, possible).

Références

- Ahrens H.-L., 1852: *Griechische Formenlehre des Homerischen und Attischen Dialektes*. Göttingen.
- Banyś W., 1981: *Descriptions indéfinies: arguments ou prédicats en position d'argument?* „Linguistica Silcsiana”, 4.
- Danon-Boileau L., 1993: *Dénombrément, pluriel, singulier*. „Faits de Langue”, 2.
- Grzegorzczkowska R., Laskowski R., Wróbel H. (red.), 1984: *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Morfologia*. Warszawa, PWN.
- Heinz A., 1965: *System przypadkowy języka polskiego*. Kraków, Uniwersytet Jagielloński.
- Hjelmslev L., 1935: *La Catégorie des cas. Etude de Grammaire Générale*. Aarhus, Universitetsforlaget I Aarhus.
- Holvoet A., à par.: *Uwagi o „partytywności” (na materiale słowiańskim i balto-fińskim)*. In: Koscska-Toszewa, D. Rytel-Kuc (red.)
- Holzweissig F., 1877: *Wahrheit und Irrthum der localistischen Casustheorie*. Leipzig.
- Koseska-Toszewa V., Rytel-Kuc D. (red.), à par: *Semantyka a konfrontacja językowa*. Warszawa, PWN.
- Kuryłowicz J., 1949: *Le Problème du classement des cas*. Biuletyn PTJ, 9.
- Langacker R., 1987: *Nouns and Verbs*. „Language”, 63/1.
- Laskowski R., 1972: *Polonische Grammatik*. Warszawa—Leipzig, Wiedza Powszechna — Verlag Enzyklopadie.
- Laskowski R., 1984: *Paradygmatyka*. In: R. Grzegorzczkowska, R. Laskowski, H. Wróbel (red.)
- Launey M., 1989: *Groupe verbal, prédication et stratégies significatives*. „Verbum”, 12/3.
- Lazard G., 1991: *Researches on Actancy*. „Actances”, 6.
- Lemaréchal A., 1992: *Deixis et accession des parties du discours à la substantivité et aux fonctions actancielles*. In: M.A. Morel, L. Danon-Boileau (réd.)
- Morel M.A., Danon-Boileau L. (réd.), 1992: *La Deixis*. Paris.

Wiesław Banyś

ROZWAŻANIA O ALTERNACJI PRZYPADKÓW DOPEŁNIACZ/BIERNIK RZECZOWNIKÓW DYSKRETYCH W JĘZYKU POLSKIM

Streszczenie

Autor analizuje opozycję między użyciami form przypadkowych dopełniacza i biernika w odniesieniu do nazw oznaczających obiekty dyskretne. Punktem wyjścia tego typu alternacji są pary zdań typu: *Daj mi nóż/Daj mi noża*.

Wychodząc od prototypowości oznaczania obiektowości, Autor stawia tezę, iż w języku polskim biernik i mianownik byłyby przypadkami, które protypowo mogłyby być uważane jako oddające — gdy mamy do czynienia z nazwami odnoszącymi się do obiektów konkretnych — całość obiektu, natomiast dopełniacz byłby traktowany jako oddający — w identycznej sytuacji — charakter „częściowy” obiektu (zarówno w sensie „część”, jak i „niepoliczalność”). Ta „częściowość” może przybierać różne postaci, w zależności od natury obiektu, o którym mowa.

Веслав Банысь

РАССУЖДЕНИЯ НАД АЛЬТЕРНАЦИЕЙ ПАДЕЖЕЙ РОДИТЕЛЬНЫЙ/
/ВИНИТЕЛЬНЫЙ ДИСКРЕТНЫХ СУЩЕСТВИТЕЛЬНЫХ В ПОЛЬСКОМ ЯЗЫКЕ

Резюме

Автор анализирует оппозицию между применением форм падежей родительного и винительного в отношении к названиям, обозначающим дискретные объекты. Отправной точкой этого типа альтернации являются пары предложений типа: *Дай мне нож/Дай мне ножа*.

Исходя из прототипичности обозначения объектности, Автор ставит тезис, что в польском языке винительный и именительный были бы падежами, которые прототипно могли бы быть считающимися как отдающие — когда имеем дело с названиями, относящимися к конкретным объектам — целость объекта, зато родительный был бы рассматривался как отдающий — в идентичной обстановке — „частичный” характер объекта (так в смысле „часть”, так и „несчитаемость”). Эта „частичность” может приобретать разные виды, в зависимости от природы объекта, о котором идёт речь.

BUS